



Interfor Corporation

Burnaby, C.-B.

Le 12 septembre 2022

Interfor annonce le succès de son offre publique de rachat substantielle de 100 millions \$

INTERFOR CORPORATION (« Interfor » ou la « société ») (TSX : IFP) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait pris en charge et payé l'annulation de 3 355 704 actions ordinaires (« actions ») au prix de 29,80 \$ par action (le « prix d'achat ») dans le cadre de l'offre publique de rachat substantielle d'Interfor (l'« offre ») visant à racheter pour annulation jusqu'à 100 millions de dollars de ses actions.

Les actions rachetées représentent un achat total de 100 millions de dollars et 6,1% du nombre total d'actions émises et en circulation d'Interfor au 25 juillet 2022.

Un total de 6 749 706 actions ont été valablement apportées à l'offre et n'ont pas été retirées. Comme l'offre a été sursouscrite, les actionnaires qui ont fait des offres par mise en adjudication à un prix égal ou inférieur au prix d'achat et les actionnaires qui ont fait, ou qui étaient réputés avoir fait, des offres au prix d'achat ont vu environ 98,8% de leurs actions déposées rachetées par Interfor (autres que les offres de « lots irréguliers », qui n'étaient pas soumises à une répartition proportionnelle).

Interfor a accepté les actions présentées à l'achat et a effectué le paiement des actions en remettant le prix d'achat global à Services aux investisseurs Computershare Inc., le dépositaire de l'offre (le « dépositaire »). Le paiement et le règlement avec les actionnaires seront effectués par le dépositaire le ou vers le 15 septembre 2022, le tout conformément à l'offre et au droit applicable. Toutes les actions non rachetées, y compris les actions non rachetées en raison d'une répartition proportionnelle ou les actions déposées dans le cadre d'une mise en adjudication à des prix supérieurs au prix d'achat ou déposées de manière invalide, seront retournées aux actionnaires dès que possible.

Afin d'aider les actionnaires à déterminer les conséquences fiscales de l'offre, Interfor estime, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la « *Loi de l'impôt* »), que le capital libéré par action était de 7,85 \$ au 8 septembre 2022. Le dividende réputé avoir été versé par Interfor aux personnes résidant au Canada est désigné comme un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt* et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Aux fins du paragraphe 191(4) de la *Loi de l'impôt*, le « montant déterminé » à l'égard de chaque action est de 30,60 \$.

Tous les détails de l'offre sont décrits dans l'offre d'achat et la circulaire d'offre publique de rachat datées du 2 août 2022, ainsi que dans la lettre d'envoi et l'avis de livraison garantie connexes, dont des copies sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Le présent communiqué de presse est uniquement destiné à des fins d'information et ne constitue pas une offre d'achat ou la sollicitation d'une offre de vente d'actions.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur les intentions actuelles de la société concernant le lancement de l'offre, le moment prévu du lancement et de la réalisation de l'offre, les modalités et conditions de l'offre, le prix de rachat définitif, le nombre d'actions à racheter et le montant du capital à restituer aux actionnaires dans le cadre de l'offre. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les informations dont dispose actuellement Interfor et reposent sur des hypothèses et des analyses faites à la lumière de l'expérience d'Interfor et de sa perception des tendances passées et

des conditions actuelles. Les lecteurs sont avertis que les résultats réels peuvent varier par rapport aux déclarations prospectives et qu'il ne faut pas se fier indûment à ces déclarations. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué sont décrits dans les plus récents rapports de gestion d'Interfor pour le premier trimestre et l'année, sous la rubrique « Risques et incertitudes », qui sont disponibles sur www.interfor.com et sous le profil d'Interfor sur www.sedar.com. Sauf indication contraire, les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont basées sur les attentes de la société à la date du présent communiqué. Interfor ne s'engage pas à mettre à jour ces informations ou déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

À PROPOS D'INTERFOR

Interfor est une entreprise de produits forestiers axée sur la croissance, présente au Canada et aux États-Unis. La société a une capacité de production annuelle de bois d'œuvre d'environ 4,7 milliards de pieds-planche et offre une gamme diversifiée de produits de bois d'œuvre à des clients du monde entier. Pour plus d'informations sur Interfor, visitez notre site Web à l'adresse www.interfor.com.

Personnes-ressources pour les investisseurs :

Rick Pozzebon, Vice-président principal et directeur financier
(604) 689-6804

Mike Mackay, Vice-président du développement et de la stratégie d'entreprise
(604) 689-6846

Personnes-ressources pour les médias :

Svetlana Kayumova, Responsable des affaires corporatives
(604) 422-7329
svetlana.kayumova@interfor.com